

Maintien à domicile des personnes âgées

**Lancement opérationnel du dispositif
de viager social intergénérationnel :
Signature à Marseille du premier achat ViagéVie**

Le 23 février 2021, une habitante de Marseille de 88 ans, propriétaire occupante de son logement depuis 1974, a signé la vente de son appartement à ViagéVie.

« Grâce à ViagéVie, je retrouve une sérénité financière et plus de confort dans ma vie. Je suis heureuse de pouvoir me dire que je vais rester chez moi autant de temps que je le souhaite. En plus, je peux compter sur Sophie, mon accompagnante, qui me propose des services qui me correspondent quand j'en ai besoin. »

ViagéVie est un dispositif d'intérêt général de maintien à domicile assurant une sérénité matérielle et financière à des propriétaires occupants de plus de 75 ans. Il s'adresse à des seniors résidant sur Marseille en priorité dans les six arrondissements du centre-ville, leur permet de vendre leur logement tout en continuant d'habiter chez eux, conservant ainsi le plus longtemps possible une pleine autonomie à domicile.

La vente en viager social à ViagéVie garantit aux seniors aux revenus modestes une sécurité financière à vie grâce au versement d'un capital et d'une rente mensuelle. Il leur est également proposé un accompagnement humain personnalisé à domicile assorti d'une palette de services déployable sur-mesure ainsi que l'assurance de préserver et d'améliorer leur confort au quotidien grâce à des travaux d'adaptation de leur logement. L'atout de ce viager social est de proposer à la personne âgée un accompagnement humain basé sur une évaluation complète de sa situation et de son logement, afin d'identifier les solutions adaptées à ses besoins. Elle sera entourée par une personne référente, son accompagnant postier, qui l'épaulera dans son quotidien pour lui apporter confort et sérénité. Au terme du viager, le logement sera proposé à la vente ou à la location, à des jeunes ménages solvables mais qui ne peuvent bénéficier de financements classiques.

L'enjeu de ViagéVie est d'organiser et animer, sur un territoire, un dispositif partenarial permettant durablement le renouvellement intergénérationnel en favorisant la mixité sociale en centre-ville tout en prenant en compte la précarisation des seniors et des jeunes ménages actifs.

En 2021, le dispositif ViagéVie, porté par la Banque des Territoires du groupe Caisse des Dépôts, SOLIHA Provence et La Poste, des structures assurant des missions d'intérêt général, se déploie opérationnellement à Marseille autour de 2 démonstrateurs. Ils auront la vocation de faire la preuve que le viager social peut constituer une solution de politique publique duplicable dans d'autres territoires, contribuant au maintien des personnes âgées à leur domicile dans des bonnes conditions :

- le démonstrateur « acquisition ViagéVie » porté par la Direction Régionale Provence Alpes Côte d'azur de la Banque des Territoires qui œuvre en faveur de territoires plus inclusifs et l'opérateur SOLIHA Provence, association à but non lucratif qui agit pour améliorer les conditions d'habitat des personnes aux revenus modestes et pour favoriser l'accès et le

maintien dans un logement décent. L'objectif est de réaliser l'acquisition en viager social de 40 logements dans le centre-ville de Marseille au bénéfice des seniors.

- Le démonstrateur « *accompagnement humain et palette de services* » porté par la Direction Régionale Provence Alpes Côte d'azur de la Banque des Territoires et l'opérateur La Poste, particulièrement engagés sur le bien vieillir à domicile en raison de sa proximité avec les seniors. L'accompagnement de 40 personnes âgées par un postier référent coordonnant les services utiles (technologiques et humains : tablette numérique, portage de médicaments, téléassistance, éclairage lumineux, jeux cognitifs, visites du facteur, etc.), à partir de l'évaluation de leurs besoins, est désormais proposé.

« *Ce dispositif partenarial innovant permet le renouvellement intergénérationnel, dans la durée, en intégrant la mixité sociale et en prenant en compte la précarisation des seniors et des jeunes ménages actifs. Il répond aux enjeux des politiques publiques en matière de maintien à domicile des personnes âgées dans de bonnes conditions et de rénovation urbaine de logements anciens en centre-ville.* », Richard Curnier Président de ViagéVie et Directeur régional de la Banque des Territoires.

Un peu d'histoire

La Banque des Territoires accompagne les acteurs locaux dans l'élaboration et le déploiement de projets d'avenir innovants, audacieux et ambitieux tout en apportant des solutions sur mesure à ses clients : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, notaires.

C'est ainsi, en partenariat avec la Ville de Marseille, la Métropole Aix-Marseille Provence et l'Etablissement Public Foncier (EPF) Provence-Alpes-Côte d'Azur, que la Direction régionale PACA de la Banque des Territoires a engagé une démarche d'innovation sociale, coconstruite avec de nombreux acteurs privés et publics, afin de créer un opérateur d'intérêt général capable de porter un nouveau dispositif de maintien à domicile, en accompagnement des politiques publiques.

Retenu en 2018 comme un des lauréats de l'appel à projets lancé par le « Lab'CDC »¹, il a été incubé, puis lancé dans une phase de prototypage dès 2019 afin de bénéficier d'un cadre d'expérimentation dédié et éprouvé.

Fin 2020, l'expérimentation du dispositif se poursuit avec la création de la SAS ViagéVie et la mise en place des deux démonstrateurs (acquisition et accompagnement).

Cette expérimentation s'inscrit dans les réponses apportées aux enjeux sociétaux majeurs à venir de notre société, avec 24 millions de personnes qui auront plus de 60 ans en France en 2060, 83 % des Français qui souhaitent vieillir à domicile et 75 % de propriétaires occupants qui sont des seniors. En 2050, trois personnes sur dix seront âgées de 65 ans ou plus en Provence Alpes Côte d'Azur, contre deux sur dix actuellement.

ViagéVie se déploie désormais en 2021, dans un contexte de crise sanitaire qui peut renforcer l'isolement des personnes âgées. L'accompagnement humain est plus que jamais un levier de renforcement du lien social et les services proposés des solutions pour mieux vivre en centre-ville à domicile

A terme, ce dispositif, duplicable à l'échelle métropolitaine, pourra être proposé à d'autres territoires dans le cadre de leur politique publique.

¹ : Le Lab'CDC était un incubateur de projets innovants

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

A propos de SOLIHA Provence

SOLIHA Provence, association loi 1901, est présente depuis 70 ans aux côtés des personnes défavorisées et au service des projets d'habitat dans les territoires. Fondée à l'origine pour lutter contre les taudis, elle agit aujourd'hui pour améliorer les conditions d'habitat des personnes aux revenus modestes, favoriser l'accès et le maintien dans un logement décent, produire et gérer une offre de logements de qualité à loyer abordable, contribuer à la redynamisation des quartiers et centres anciens dégradés et promouvoir l'innovation sociale.

SOLIHA Provence, véritable acteur de l'économie sociale et solidaire

www.solihaprovence.fr @SOLIHAProvence

A propos de La Poste

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en cinq branches : Services-Courrier-Colis, La Banque Postale, Réseau La Poste, GeoPost, Numérique. Le Groupe est présent dans 47 pays sur 4 continents. Chaque jour, les 17 000 points de contact de La Poste, 1er réseau commercial de proximité de France, accueillent 1,3 million de clients. La Poste, neutre en carbone depuis 2012, distribue 21,6 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2019, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 26 milliards d'euros, dont 30% à l'international, et emploie plus de 249 000 collaborateurs. La Poste s'est donnée pour objectif d'accélérer sa transformation en continuant à se diversifier. Avec pour ambition de devenir la première entreprise de services de proximité humaine, pour tous, partout et tous les jours, La Poste s'engage à simplifier la vie.

La Poste, partenaire des territoires est particulièrement engagée sur le bien vieillir à domicile par sa proximité auprès des seniors.

La Poste, première entreprise de services de proximité humaine

www.groupelaposte.com @GroupeLaPoste

Contacts presse :

Banque des Territoires Provence-Alpes-Côte d'Azur – Groupe Caisse des Dépôts :

Esther Even, responsable de la communication – 04 91 39 59 07 – esther.even@caissedesdepots.fr

SOLIHA Provence :

Domitille Brezun, responsable de la communication – 07 76 14 65 75 d.brezun@soliha.fr

La Poste :

Morgane Landras, responsable relations médias – 06 33 28 02 06 morgane.landras@laposte.fr